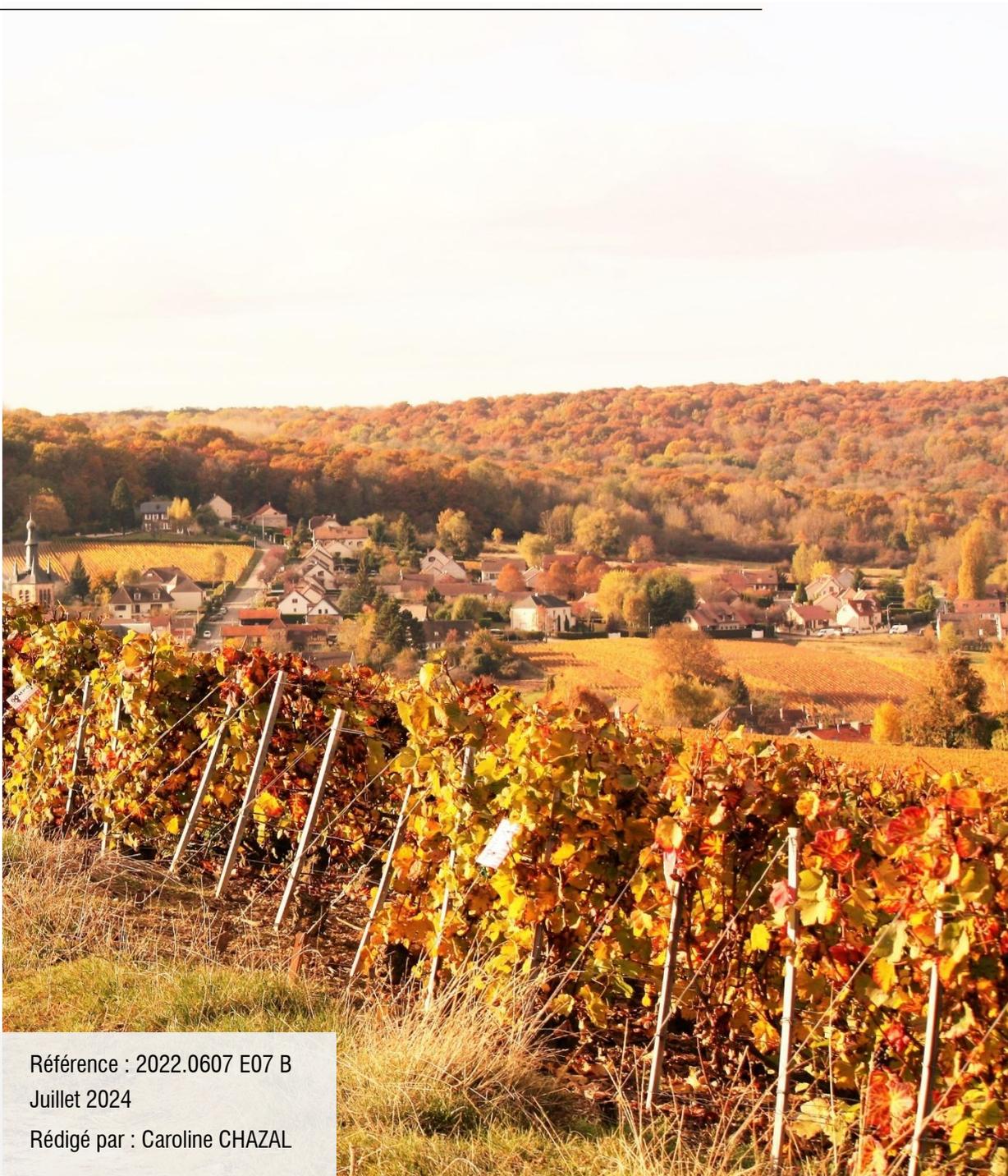


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de Communes des Paysages de la Champagne (51)



Référence : 2022.0607 E07 B
Juillet 2024
Rédigé par : Caroline CHAZAL

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Un PCAET co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire	4
Clé de lecture des fiches actions.....	5
Glossaire	6
Vue d'ensemble du programme d'actions	7
AXE I.....	9
AXE II.....	18
AXE III.....	27
AXE IV.....	31
AXE V	35
AXE VI.....	40
AXE VII.....	45
AXE VIII.....	48

INTRODUCTION

Le **changement climatique** que nous connaissons a des **impacts directs** sur notre société au niveau **économique, social et environnemental**. Le dernier rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est sans appel : les **émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES)** sont la cause du réchauffement de l'atmosphère, des océans, et des terres. Pour produire, se nourrir, se loger, se déplacer... les humains et leurs activités engendrent une accumulation de plus en plus importante de GES dans l'atmosphère.

Depuis le 19^{ème} siècle, la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre ne cesse d'augmenter. Tous les scénarios montrent un réchauffement mondial d'au moins 1,5°C d'ici 2040, le plus pessimiste monte jusqu'à 4,8°C.

Ce réchauffement a des **conséquences dramatiques** : hausse du niveau de la mer et des océans, perte de la biodiversité, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, dégradation de la ressource en eau, émergence de maladies, déplacements de populations, etc.

Les territoires doivent donc s'emparer de ces enjeux au niveau politique : comprendre les risques associés à ce changement climatique, les conséquences associées à leur échelle, et ainsi définir une **stratégie globale** puis mettre en place des **actions et des mesures politiques** afin de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et de poursuivre **l'adaptation au changement climatique du territoire**.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne s'est donc engagée dans l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, véritable projet de **transition écologique et énergétique** pour répondre à ces enjeux.

Après une phase de **diagnostic** du territoire menée d'octobre 2022 à février 2023, et de définition d'objectifs stratégiques validés en novembre 2023, la Communauté de Communes a abouti à un **programme d'actions** concret, adapté aux enjeux du territoire, et concerté avec l'ensemble des élus, partenaires et services de la CCPC.

Ce PCAET a notamment pour objectifs d'**engager le territoire et l'ensemble des acteurs et des habitant-e-s** autour de la transition écologique. L'ensemble des thématiques liées à la lutte et l'adaptation au changement climatique sont traitées. Les objectifs réglementaires ont été pris en compte et le territoire a fait le choix de s'en rapprocher au maximum, tout en restant cohérent et réaliste avec les enjeux et les possibilités du territoire.

Le PCAET est ainsi structuré en 8 axes de travail :

- 1) Habiter des logements plus sobres
- 2) Se déplacer et transporter mieux
- 3) Promouvoir une agriculture et une viticulture plus soutenable
- 4) Adapter le territoire au changement climatique
- 5) Développer les énergies renouvelables et de récupération
- 6) Consommer mieux et produire durablement
- 7) Inscrire le changement climatique dans les documents d'urbanisme
- 8) Agir pour une meilleure qualité de l'air

Chaque action est définie par une fiche qui présente l'objectif opérationnel de l'action, les enjeux traités par chaque action, l'impact de chaque action, une description de chaque sous-action, avec une estimation des coûts, les financeurs / financements, et le calendrier associés à chaque sous-action, ainsi que le détail des indicateurs de suivi.

En complément de ce programme d'actions, la CCPC dispose d'un outil de suivi lui permettant d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les actions et de suivre leur avancement tout au long du PCAET, et ainsi de faciliter son animation et sa mise en œuvre.

UN PCAET CO-CONSTRUIT AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Au cours de l'élaboration de l'ensemble du PCAET, et particulièrement du plan d'actions, la concertation a été au cœur de la démarche de la CC des Paysages de la Champagne. En effet, les élus ainsi que les services ont eu à cœur de consulter un maximum les acteurs du territoire, et ce afin de répondre à plusieurs objectifs. D'une part, co-construire les actions et les prioriser en direct avec les partenaires du territoire, afin d'assurer une adhésion de l'ensemble des parties prenantes et de ne laisser personne sur le côté. D'autre part, faciliter l'appropriation des enjeux liés au PCAET, et de l'approche adoptée de la CCPC, afin de faciliter à terme la mise en œuvre concrète des actions par des acteurs qui ne découvriront pas le sujet mais auront été associés dès l'amont.

Cela s'est matérialisé par plusieurs temps de concertation : dans un premier temps, les élus, services et partenaires, ont été réunis en ateliers au cours du mois de mars 2023 afin d'échanger sur les actions pré-identifiées par la CCPC, de les prioriser, et de compléter d'éventuels manques dans la réflexion. Ce temps de partage, qui a réuni une trentaine de personnes et plus 20 structures différentes, a été riche en échanges et a permis de structurer l'ossature du plan d'actions en trois niveaux de priorité.

Par ailleurs, deux réunions publiques ont été organisées au cours du mois d'avril 2024, à Mareuil le Port puis Etoges, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques, à la démarche du PCAET, à la stratégie adoptée par la CCPC ainsi que les actions concrètes envisagées pour atténuer le changement climatique et s'y adapter localement. Si ces réunions auraient pu rassembler plus de participants, les personnes présentes ont témoigné un vrai intérêt au sujet ainsi qu'une volonté d'en parler autour d'eux. Ces deux temps d'échanges ont mis en lumière plusieurs enjeux forts pour les habitants : la valorisation du commerce et de l'artisanat locaux, une gestion durable des forêts ainsi que des cours d'eau ont été cités à plusieurs reprises. De plus, deux besoins ont clairement été identifiés pour les habitants : d'une part, sur la thématique des énergies renouvelables (ENR), le besoin de regagner la confiance des habitants face au risque d'arnaques liés aux aides aux ENR s'est fait sentir. La mise en place d'un guichet unique et le renforcement du rôle de la Maison de l'Habitat seront des réponses précieuses dans ce sens. D'autre part, les habitants ont souligné la nécessité de plus et mieux communiquer sur le Plan Climat et ses actions, afin de pouvoir plus facilement s'engager. Une animation et une communication adaptées autour du PCAET seront une clé essentielle pour la réussite de sa mise en œuvre.

Il est à noter qu'à travers ces deux réunions publiques, la CCPC a été plus loin dans sa démarche de concertation que la simple consultation réglementaire auprès du public à organiser en fin d'année 2024 avant l'adoption définitive du Plan Climat.

Enfin, en complément des réunions du comité de pilotage, la CCPC a souhaité élargir la sensibilisation autour du PCAET à l'ensemble des élus, et ce en amont du conseil communautaire du 24 juillet 2024 venant valider le projet de PCAET avant sa soumission aux différentes autorités environnementales. Ainsi, deux sessions en plénière à destination de tous les élus du territoire ont été organisées, l'une en février, et l'autre en juin 2024, afin de leur présenter respectivement la stratégie et les objectifs fixés par le territoire, et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

CLE DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

Voici un descriptif du contenu de chaque fiche-action :

Impacts de l'action (adaptation, émissions de GES, biodiversité...)

Numéro et intitulé de l'action

Action N° 1.1		Piloter et organiser le service public de la rénovation		
Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s)	Partenaire(s)	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : - XXX Consommation d'énergie : - XXX	XXXX	Xxxx	Xxxx
Sous actions				
Descriptif	Priorité	Coûts	Calendrier prévu	Financements
XXXXX	Priorité 1	€€	Engagé	
XXXX	Priorité 2	€€ pour xxx	Court terme	Etat, Région
XXXX #collectivitéexemplaire	Priorité 3	€€€/an	Réalisé	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		

Objectifs auxquels répond l'action

Partenaires techniques

Pilote

Description de la sous-action

Niveau de priorité

Estimation du calendrier

Sources de financement

Coûts prévisionnels

Gestion des indicateurs de réalisation (exemple : subventions à la rénovation énergétique attribuées)

Gestion des indicateurs d'impact (exemple : taux d'étiquettes E, F et G ou consommation d'énergie du résidentiel)

#collectivitéexemplaire = la CCPC s'engage !

Estimation du calendrier :

Court terme = 2024-2025
 Moyen terme = 2026-2030
 Long terme = après 2030

Coûts prévisionnels :

€ = 500-5k€/an
 €€ = 5k - 50k€/an
 €€€ = 50k - 100k€/an
 €€€€ = plus de 100 k€/an

Niveaux de priorité :

1 = haut niveau de priorité
 2 = priorité intermédiaire
 3 = priorité secondaire

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANAH : Agence nationale de l'habitat

Loi APER : Loi relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables

CA : Chambre d'Agriculture

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CIBE : Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

CNAMS : Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers de Service

CCI : Chambre de commerce et de l'industrie

CCPC : Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

CD51 : Conseil Départemental de la Marne

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EnR : Énergies Renouvelables

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ERP : Etablissement Recevant du Public

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement régional

FFB : Fédération Française du Bâtiment

GEDA : Groupement d'Etude et de Développement Agricole

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

GES : Gaz à effet de serre

GnV : Gaz naturel pour véhicules

GRDF : Gaz réseau distribution France

IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

ONF : Office National des Forêts

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDMS : Plan de Mobilité Simplifié

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PnR : Parc Naturel Régional

SIEM : Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne

TEPOS : Territoire à Energie POSitive

ZAER : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME D' ACTIONS

AXE I – Habiter des logements plus sobres

- Action 1.1** Piloter et organiser le service public de la rénovation
- Action 1.2** Sensibiliser les habitants aux enjeux énergétiques du logement et communiquer sur les outils à disposition pour mener leur rénovation
- Action 1.3** Poursuivre la dynamique OPAH, à destination des publics modestes et très modestes
- Action 1.4** Créer un écosystème de la construction durable et bas carbone
- Action 1.5** Rénover le tertiaire et les bâtiments d'activité économique
- Action 1.6** Rénover l'éclairage public et réduire la pollution lumineuse

AXE II – Se déplacer et transporter mieux

- Action 2.1** Connaitre et organiser les flux de déplacements du territoire
- Action 2.2** Développer l'intermodalité et les trajets partagés
- Action 2.3** Valoriser le télétravail, téléservice et les espaces de co-working
- Action 2.4** Apaiser les circulations sur le territoire
- Action 2.5** Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail
- Action 2.6** Participer à la décarbonation du transport routier

AXE III – Promouvoir une agriculture et une viticulture plus soutenables

- Action 3.1** Organiser la création de groupes d'échanges (club) des agriculteurs et viticulteurs
- Action 3.2** Favoriser les circuits courts alimentaires

AXE IV – Adapter le territoire au changement climatique

- Action 4.1** Valoriser la forêt comme un puits de carbone
- Action 4.2** Préserver la ressource en eau
- Action 4.3** Communiquer sur les impacts du changement climatique

AXE V – Développer les énergies renouvelables et de récupération

- Action 5.1** Participer à la structuration et au renforcement de la filière bois (construction et énergie)
- Action 5.2** Développer le photovoltaïque et les autres sources d'énergie renouvelable
- Action 5.3** Communiquer sur les énergies renouvelables pour les particuliers et les entreprises

AXE VI – Moins consommer et produire durablement

- Action 6.1** Intégrer une politique de consommation responsable pour la collectivité et ses communes
- Action 6.2** Accompagner les entreprises et acteurs économiques dans leur transition énergétique
- Action 6.3** Réduire la production de déchets sur le territoire

AXE VII – Inscrire le changement climatique dans les documents d'urbanisme

- Action 7.1** Intégrer la démarche climat-air-énergie dans les documents stratégiques de la collectivité et des communes

AXE VIII – Agir pour une meilleure qualité de l'air

- Action 8.1** Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur
- Action 8.2** Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur

AXE I

Habiter des logements plus sobres



Action N° 1.1 Piloter et organiser le service public de la rénovation

Contexte

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie du territoire (dont 44% uniquement pour le résidentiel). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques.

L'enjeu principal du secteur bâti est de mettre en œuvre la rénovation énergétique, au premier rang desquels les logements, en coordonnant un véritable service public de la rénovation.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -2 300 teq CO2 Consommation d'énergie : -27 GWh	CCPC, Maison de l'Habitat, bailleurs	ATMO Grand Est, FFB, CAPEB, ADEME, Région Grand Est, CD51	<ul style="list-style-type: none"> Rénover 70% des logements individuels et 80% des logements collectifs construits avant 2005

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Maintenir et développer La Maison de l'Habitat pour renseigner et orienter les habitants comme un outil du territoire	Priorité 1	Financé par les PETR du Pays d'Epervay et de Brie et Champagne, participation de la CCPC via sa cotisation auprès du PETR	Engagé	
Réunir une fois par an tous les acteurs de la rénovation sur le territoire pour consolider la stratégie et les actions mises en place	Priorité 1	€	Court terme	
Cartographier les secteurs concentrant les logements énergivores (notamment les logements de catégorie F et G)	Priorité 1	€	Engagé	
Cartographier les logements sociaux et locatifs de catégorie F ou G	Priorité 1	€	Engagé	
Mettre en place des partenariats avec les bailleurs sociaux du territoire	Priorité 1	€	Court terme	

Action N° 1.1 Piloter et organiser le service public de la rénovation

Recenser les acteurs de la filière sur le territoire (filiale biomatériaux, thermiciens et énergéticiens, construction durable ...)	Priorité 1	€	Court terme	
Communiquer dans les lycées et les collèges sur les métiers du bâtiment	Priorité 1	10k€/an	Moyen terme	
Réaliser un diagnostic du logement sur le territoire	Priorité 1	€€	Réalisé	
Développer des supports pédagogiques sur les différentes solutions d'énergies renouvelables résidentielles	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Court terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
<p>Nombre de contacts auprès du guichet unique par an</p> <p>Nombre de visiteurs à la Maison de l'Habitat</p> <p>Réalisation du diagnostic du logement</p> <p>Création de supports pédagogiques sur les ENR résidentielles</p> <p>Nombre de bailleurs formés à la rénovation énergétique</p>	<p>Consommation d'énergie du résidentiel</p> <p>Emissions de GES du résidentiel</p> <p>Taux de logements F et G dans le parc de logements privé et dans le parc social et locatif</p>

Sensibiliser les habitants aux enjeux énergétiques du logement et communiquer sur les outils à disposition pour mener leur rénovation

Action N° 1.2

Contexte

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie du territoire (dont 44% uniquement pour le résidentiel). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques.

L'enjeu principal du secteur bâti est de mettre en œuvre la rénovation énergétique, au premier rang desquels les logements. La sensibilisation des habitants est un levier essentiel pour y parvenir.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -575 teq CO2	CCPC, Maison de l'Habitat		<ul style="list-style-type: none"> Rénover 70% des logements individuels et 80% des logements collectifs construits avant 2005 Sensibiliser 100% des habitants aux économies d'énergie
	Consommation d'énergie : -7 GWh			
	Production d'EnR&R : 5 GWh			

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Renforcer la communication de la Maison de l'Habitat	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Court terme	
Organiser des « balades thermiques »	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Engagé	
Coordonner la communication avec le programme des OPAH	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Engagé	
Mener une campagne de communication ciblée pour encourager la rénovation thermique	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Court terme	

Sensibiliser les habitants aux enjeux énergétiques du logement et communiquer sur les outils à disposition pour mener leur rénovation				
Créer un flyer d'information sur les économies d'énergies	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Court terme	
Faire des campagnes de sensibilisation sur la qualité de l'air et la maîtrise des énergies, en relançant notamment le Défi Décllic (anciennement Familles à Energie positive)	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC et Maison de l'Habitat	Moyen terme	
Réaliser un guide des aides disponibles sur le territoire, en s'appuyant sur le site Climaxion de la Région et les guides ADEME/ANAH, afin notamment de rassurer le grand public face au risque d'arnaques #qualitédel'air	Priorité 1	€	Moyen terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Nombre de balades thermiques organisées par an et nombre de participants Nombre de bénéficiaires de l'OPAH par an Création d'un flyer d'information sur les économies d'énergie Nombre de participants par an au Défi Décllic Réalisation du guide des aides		Consommation d'énergie du résidentiel		

Action N° 1.3 Poursuivre la dynamique OPAH, à destination des publics modestes et très modestes

Contexte

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie du territoire (dont 44% uniquement pour le résidentiel). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques.

L'enjeu principal du secteur bâti est de mettre en œuvre la rénovation énergétique, au premier rang desquels les logements. L'OPAH est une réponse concrète de la collectivité pour accompagner financièrement les ménages les plus modestes dans la rénovation de leur logement, et a ainsi un double impact à la fois environnemental mais aussi social.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -3139 teq CO2 Consommation d'énergie : - 34 GWh	CCPC		<ul style="list-style-type: none"> Rénover 70% des logements individuels et 80% des logements collectifs construits avant 2005

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Mettre en place des OPAH	Priorité 1	Environ 950k€ sur 3 ans (790k€ de subventions aux particuliers, 160k€ de suivi et animation)	Engagé	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Montant annuel des aides OPAH attribuées	Nombre de logements rénovés dans le cadre de l'OPAH

Action N° 1.4 Créer un écosystème de la construction durable et bas carbone

Contexte

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie du territoire (dont 44% uniquement pour le résidentiel). Le parc de logements est en effet vieillissant et énergivore, avec une majorité de logements construits avant 1970 et les premières réglementations thermiques.

L'enjeu principal du secteur bâti est de mettre en œuvre la rénovation énergétique, au premier rang desquels les logements, en privilégiant des démarches durables pour la construction, et en formant un écosystème d'artisans du bâtiment locaux.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -600 teq CO2 Consommation d'énergie : -8 GWh	Maison de l'Habitat, Marne Développement, Région Grand Est, CD51, CCPC	CCI, entreprises, FFB, CAPEB	<ul style="list-style-type: none"> Rénover 70% des logements individuels et 80% des logements collectifs construits avant 2005

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Promouvoir et valoriser l'utilisation de matériaux biosourcés	Priorité 1	€	Moyen terme	
Promouvoir et valoriser les projets locaux d'écoconstruction	Priorité 1	€	Moyen terme	
Favoriser la création de clubs d'entreprises sur les filières de la construction durable	Priorité 1	€€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Taux de projets de rénovation exemplaires (avec matériaux biosourcés...)	Emissions de GES du résidentiel

Action N° 1.5 Rénover le tertiaire et les bâtiments d'activité économique

Contexte

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie du territoire, et le tertiaire représente à lui seul près de 10% des consommations. La réglementation récente a placé la rénovation des bâtiments tertiaires au cœur de la démarche, avec le décret tertiaire. Que ce soient les entreprises mais aussi les bâtiments publics, ce sont de nombreux bâtiments qui doivent être rénovés. La CCPC et ses communes ont également l'opportunité de montrer l'exemple aux habitants en rénovant leur patrimoine bâti.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -1792 teq CO2 Consommation d'énergie : - 11 GWh	Maison de l'Habitat, Marne Développement, Région Grand Est, CD51, CCPC	Communes, CCI, entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Rénover 75% des bâtiments tertiaires Sensibiliser 100% des travailleurs aux économies d'énergie

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Elaborer une stratégie patrimoniale de la collectivité et des communes #collectivitéexemplaire	Priorité 1	10-15k€ par audit énergétique, sur une quinzaine de bâtiments publics pour la CCPC	Moyen terme	
Se mettre en conformité avec le décret tertiaire (planifier les travaux sur les bâtiments concernés) #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Montant des travaux à définir selon les conclusions de la stratégie patrimoniale	Moyen terme	
Sensibiliser les entreprises et les communes autour de la sobriété, du décret tertiaire, du label entreprise éco-responsable #consommationdurable	Priorité 2	€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Réalisation de la stratégie patrimoniale de la CCPC	Consommation d'énergie du tertiaire Consommation d'énergie du parc bâti de la CCPC

Action N° 1.6 Rénover l'éclairage public et réduire la pollution lumineuse

Contexte

Le patrimoine d'éclairage public représente un double enjeu, à la fois lié à la consommation d'énergie et à la pollution lumineuse. Il s'agit en effet de rénover le parc en le remplaçant notamment par des dispositifs LED, moins consommateurs, mais également de réduire la pollution lumineuse, en travaillant sur l'intensité lumineuse, l'extinction nocturne ou encore la sensibilisation des habitants et des acteurs économiques. La pollution lumineuse a pour rappel un impact sur la biodiversité.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : -0.1 teq CO2 Consommation d'énergie : - 2 GWh	CCPC		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer 95% de l'éclairage nocturne

Sous actions

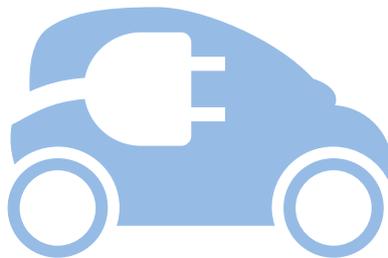
Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Réaliser un Schéma Directeur de l'éclairage public sur le territoire afin de réduire les pollutions lumineuses et mettre en place une trame noire #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Environ 20k€ pour réaliser le SD (prestataire externe)	Moyen terme	
Renouveler le parc éclairage public en LED #collectivitéexemplaire	Priorité 1	3.1M€, dont participation du SIEM (1.3M€ pour la phase 1, 1.8M€ pour la phase 2)	Engagé	SIEM
Viser le label "villages étoilés" #collectivitéexemplaire	Priorité 1	€	Moyen terme	
Sensibiliser les habitants et les entreprises aux nuisances engendrées par les petits éclairages nocturnes #collectivitéexemplaire	Priorité 1	€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Réalisation du Schéma Directeur de l'éclairage public	Consommation d'énergie du parc d'éclairage public de la CCPC
Taux du parc d'éclairage public en LED	
Obtention du label "Villages Etoilés"	

AXE II

Se déplacer et transporter mieux



Action N° 2.1 Connaitre et organiser les flux de déplacements du territoire

Contexte

Le transport routier représente à la fois un tiers des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire. Cela est dû à la forte dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, dépendance liée au caractère rural de la CCPC.

L'enjeu principal du secteur des transports est donc d'une part d'optimiser les déplacements, mais aussi de les transformer. Une meilleure connaissance et planification des déplacements sur le territoire est une première brique essentielle.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air □ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie □ Santé □ Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : -11 389 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : - 37 GWh</p>	Région Grand Est, CCPC	Communes	<ul style="list-style-type: none"> • 1,5x plus de km parcourus en transports en commun plutôt qu'en voiture individuelle • Réduire de 10% les besoins en déplacement

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Elaborer un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)	Priorité 1	Environ 30k€ pour la réalisation du PDMS (prestataire externe)	Court terme	Fonds Vert (Développer les mobilités en zone rurale)
Mettre en cohérence les différents modes de transports	Priorité 2	Montant à affiner suite au PDMS	Long terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Réalisation du PDMS	

Action N° 2.2 Développer l'intermodalité et les trajets partagés

Contexte

Le transport routier représente 1/3 des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire, en raison de la dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, liée au caractère rural de la CCPC. L'un des enjeux majeurs des transports est donc d'optimiser les déplacements : le covoiturage est une solution adaptée au territoire pour réduire l'autosolisme.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air □ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé □ Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 2 045 teq CO2</p> <p>Consommation d'énergie : - 14 GWh</p>	CCPC	Région Grand Est, PETR Pays d'Epernay, CD51, Familles Rurales Marne	<ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes par voiture grâce au covoiturage • 1,5x plus de km parcourus en transports en commun plutôt qu'en voiture individuelle

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Mettre en place des transports alternatifs à l'offre existante (bus scolaires si places disponibles)	Priorité 2	Montant à affiner suite au PDMS	Moyen terme	
Créer des pôles gare (1 existant à Dormans)	Priorité 2	Montant à affiner suite au PDMS	Long terme	ADEME
Communiquer sur les aires de covoiturage existantes sur le territoire et informer sur les initiatives déjà existantes (exemple : transport à la personne de Familles Rurales)	Priorité 2	10k€/an	Engagé	
Aménager des aires de covoiturages, en lien avec le Département	Priorité 2	Coût de fonctionnement moyen d'une aire de covoiturage : 2500€/an + investissement à définir pour nouvelles aires	Engagé	Etat via Fonds Vert (plan national covoiturage) + CD51 + ADEME

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre d'aires de covoiturage sur le territoire	Part modale des TC pour les déplacements domicile-travail Consommation d'énergie des transports routiers Emissions de GES des transports routiers

Action N° 2.3 Valoriser le télétravail, téléservice et les espaces de co-working

Contexte

Le transport routier représente à la fois un tiers des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire. Cela est dû à la forte dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, dépendance liée au caractère rural de la CCPC.

En vue de réduire les besoins en déplacement et plus largement de les optimiser, le télétravail, démocratisé à la suite de la crise sanitaire du COVID19, mais aussi les espaces de co-working, sont à développer sur le territoire.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air □ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé □ Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 639 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : - 3 GWh</p>	Région Grand Est, CCPC	Communes	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 10% les besoins en déplacements

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Réaliser un état des lieux des besoins et de l'existant et étudier en conséquence la création de nouveaux espaces de coworking ou des tiers-lieux (1 existant à Dormans)	Priorité 3	€€	Long terme	
Poursuivre la couverture numérique au très haut débit partout sur le territoire, et communiquer sur son rôle de facilitateur pour la création d'entreprises	Priorité 3	Financé par la Région	Long terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Réalisation de l'état des lieux du co-working	
Taux de couverture du territoire en très haut débit	

Action N° 2.4 Apaiser les circulations sur le territoire

Contexte

Le transport routier représente à la fois un tiers des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire. Cela est dû à la forte dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, dépendance liée au caractère rural de la CCPC.

L'apaisement des circulations sur le territoire est une condition sinequanone au développement des mobilités douces comme le vélo. Cela a également un effet positif sur la qualité de l'air, mais aussi sur la consommation de carburant et donc d'énergie.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 2 163 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : - 8 GWh</p>	CCPC, Communes		<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 8% la consommation de carburant

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Faciliter l'accès piéton aux centres-villes et centres-bourgs #qualitédel'air	Priorité 1	Budget service voirie	Moyen terme	
Communiquer sur le double impact des actions de sécurité routière (réduction des GES par la réduction des vitesses, santé...) #qualitédel'air	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC	Moyen terme	
Développer les zones 30 dans les zones urbaines du territoire #qualitédel'air	Priorité 1	Financé par les communes	Moyen terme	
Intégrer aux feux de circulation actuels de systèmes de « récompense » /intelligents (feu comportemental)	Priorité 1	Financé par les communes	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre de zones 30 dans les zones urbaines	Consommation d'énergie des transports routiers

Action N° 2.5 Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail

Contexte

Le transport routier représente à la fois un tiers des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire. Cela est dû à la forte dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, dépendance liée au caractère rural de la CCPC.

En complément d'une optimisation des déplacements, le second enjeu majeur du secteur des transports est de transformer les déplacements des habitants, en particulier les déplacements domicile-travail, en favorisant les modes de transport partagés et les mobilités douces plutôt que la voiture. Le développement du vélo passe à la fois par la mise en place d'infrastructures sécurisées pour le pratiquer (aménagement cyclables et stationnement), mais aussi par une sensibilisation des habitants à ce mode de transport.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air □ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé □ Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 521 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : - 2 GWh</p>	CCPC, Communes, CD51	PETR Pays d'Epervain, Région Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> • 1.5x plus de km parcourus à vélo plutôt qu'en voiture individuelle

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Mettre en œuvre les actions identifiées dans le schéma directeur cyclable élaboré à l'échelle du PETR et accompagner les actions portées par le département #qualitédel'air	Priorité 1	€€€€	Moyen terme	Fonds Vert, CD51
Communiquer sur les subventions disponibles encourageant la pratique du vélo #qualitédel'air	Priorité 3	Intégré au budget communication CCPC	Moyen terme	
Développer un réseau de pistes cyclables sécurisées (intégré au schéma directeur cyclable), en priorité en centre-bourg mais également entre les villages lorsque la distance n'est pas trop importante #qualitédel'air	Priorité 3	Budget SD Vélo	Moyen terme	

Action N° 2.5 Favoriser la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail				
Développer une offre de stationnement cyclable (intégré au schéma directeur cyclable), notamment sur les parkings de covoiturage, mais également en lien avec la Région (mise à disposition de vélo en location en sortie de gare)	Priorité 3	Budget SD Vélo	Moyen terme	
Etudier la possibilité d'intégrer des pistes cyclables lors des renouvellements de chaussées	Priorité 3	Budget service voirie	Moyen terme	
Développer la diffusion des vélos de routes, en complément des aménagements cyclables prévus dans le cadre du Schéma Directeur	Priorité 3	€€	Réalisé	
Développer/ Valoriser les circuits le long du canal	Priorité 3	€	Moyen terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Linéaire d'aménagements cyclables sur le territoire		Part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail		
Nombre de places de stationnement cyclable sur le territoire		Consommation d'énergie des transports routiers		
Linéaire de vélo-routes		Emissions de GES des transports routiers		
Indicateurs de suivi du SD cyclable				

Action N° 2.6 Participer à la décarbonation du transport routier

Contexte

Le transport routier représente à la fois un tiers des consommations d'énergie et d'émissions de GES sur le territoire. Cela est dû à la forte dépendance à la voiture individuelle et donc aux énergies fossiles, dépendance liée au caractère rural de la CCPC.

Décarboner le transport routier, qu'il soit de personnes ou de marchandises, est un enjeu essentiel pour réduire son impact climatique. Cela passe notamment par le déploiement d'infrastructures d'avitaillement électrique, et par une meilleure connaissance des flux de marchandises sur le territoire. L'intégration des acteurs de la logistique à la démarche est également primordiale.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : - 13 058 teq CO2 Consommation d'énergie : - 30 GWh	SIEM, CCPC	Entreprises de la logistique	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre 90% de véhicules à faibles émissions pour le transport de personnes

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Déployer un maillage de bornes IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique) en s'appuyant sur le SDIRVE porté par le SIEM #qualitédel'air	Priorité 2	€€€€	Moyen terme	
Mener une réflexion sur le déploiement de stations bio-GNV ou hydrogène, notamment pour les poids lourds et autobus #qualitédel'air	Priorité 3	€	Long terme	
Cartographier les flux de marchandises sur le territoire	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Identifier les acteurs de la logistique sur le territoire, accompagner la migration d'une part du fret routier vers du fret fluvial et ferroviaire	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Encourager les particuliers et les entreprises dans le renouvellement de leur parc de véhicules, communiquer sur les	Priorité 2	€	Moyen terme	

Action N° 2.6 Participer à la décarbonation du transport routier				
aides disponibles...				
Renouveler le parc de l'EPCI avec des véhicules moins carbonés #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Environ 25k€/véhicule	Court terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Nombre de bornes IRVE sur le territoire Réalisation de la cartographie des flux de marchandises et des acteurs de la logistique Taux de véhicules bas carbone dans le parc automobile de la CCPC		Emissions de GES des transports routiers		

AXE III

Promouvoir une agriculture et une viticulture plus soutenables



Action N° 3.1 Organiser la création de groupes d'échanges (club) des agriculteurs et viticulteurs

Contexte

L'agriculture représente la moitié des émissions de GES du territoire, émissions principalement liées aux pratiques agricoles et entre autres à l'utilisation d'engrais azotés. Environ 20% des émissions de l'agriculture sont également liées à l'énergie, à travers les carburants des engins agricoles et les bâtiments.

L'enjeu principal du secteur agricole est d'accompagner l'évolution des pratiques agricoles et viticoles, en lien notamment avec les actions déjà menées par la Chambre d'Agriculture. Ces actions auront également un impact positif sur la qualité de l'air du territoire.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air ■ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé ■ Adaptation au changement climatique 	Emissions de GES : - 3 062 teq CO2 / - 4 051 teq CO2 (séquestration carbone)	Chambre d'agriculture 51, CTEC, Marne Développement	ADEME, CCPC, Comité Champagne, ADASEA51, Vivea, CIVAM de l'Oasis	<ul style="list-style-type: none"> • -25% de consommation d'énergie sur l'ensemble des bâtiments agricoles • -4% d'émissions de GES en diminuant l'utilisation d'intrants de synthèse • -1% d'émissions de GES en augmentant la part de légumineuses en grande culture et en prairie temporaire • -1% d'émissions de GES en optimisant la gestion des élevages (modification des régimes alimentaires, meilleure gestion du fumier...) • 30% des exploitations pratiquant l'agroforesterie
	Consommation d'énergie : - 7 GWh			

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Impulser la création d'un club des agriculteurs en s'appuyant sur les coopératives existantes	Priorité 3	€€	Long terme	
Sensibiliser prioritairement les acteurs de la viticulture à des pratiques plus durables (mutualisation de véhicules, covoiturage, expérimentation de solutions innovantes...) #transports	Priorité 2	10k€/an pour communication sur bonnes pratiques	Moyen terme	ADEME

Action N° 3.1 Organiser la création de groupes d'échanges (club) des agriculteurs et viticulteurs				
Animer des formations sur la rénovation énergétique au sein du club des agriculteurs/viticulteurs	Priorité 1	€€	Court terme	
Sensibiliser aux pratiques réduisant les émissions de polluants atmosphériques	Priorité 1	Intégré au budget communication pratiques agricoles durables	Court terme	
Informers les agriculteurs sur les pratiques durables et les aides disponibles	Priorité 1	Intégré au budget communication pratiques agricoles durables	Court terme	
Former les agriculteurs aux enjeux du stockage carbone et aux pratiques agricoles favorisant la séquestration	Priorité 1	€	Moyen terme	
Accompagner les changements de pratiques	Priorité 1	€	Court terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Création du club d'agriculteurs Nombre d'animations annuelles auprès des acteurs de l'agriculture et de la viticulture sur les enjeux climatiques et la qualité de l'air et nombre de participants		Consommation d'énergie de l'agriculture Emissions de GES de l'agriculture Emissions de polluants atmosphériques de l'agriculture		

Action N° 3.2 Favoriser les circuits courts alimentaires

Contexte

Au-delà d'agir pour une agriculture et une viticulture plus soutenables, l'enjeu est de favoriser les circuits courts et les produits locaux pour l'alimentation. La mise en œuvre d'un Pacte Alimentaire Territorial est une piste intéressante pour structurer cette démarche.

Impacts thématiques	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	CCPC, Communes	PnR Montagne de Reims, Chambre d'Agriculture 51, Bio en Grand Est, Maison de la Nutrition, CD51, DRAAF Grand Est, AMAP de la Marne	

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Développer les produits bio, locaux et de saison au sein des cantines scolaires #collectivitéexemplaire	Priorité 1	€	Engagé	Appel à projet annuel « Mieux manger pour tous », Banque des Territoires, CA51, Bio Grand Est
Recenser les circuits courts et les AMAP du territoire et les communiquer aux habitants, ainsi que les Produits Made in Marne	Priorité 3	Intégré au budget communication pratiques agricoles durables	Long terme	Programme LEADER
Communiquer auprès des habitants sur les métiers de l'agriculture et les liens avec le climat (ex : Défi foyers à alimentation positive)	Priorité 3	Intégré au budget communication pratiques agricoles durables	Long terme	Programme LEADER
Sensibiliser les habitants à l'intérêt de manger local, en particulier les enfants (ex : « Plaisir à la cantine primaire »)	Priorité 3	Intégré au budget communication pratiques agricoles durables	Long terme	DRAAF Grand Est, Maison de la Nutrition
Accompagner et mettre en œuvre les actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT)	Priorité 2	€€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Taux de produits bio et locaux dans les cantines scolaires (suivi via l'outil Ma Cantine) Nombre d'AMAP sur le territoire et fréquentation annuelle	Indicateurs de suivi du PAT

AXE IV

Adapter le territoire au changement climatique



Action N° 4.1 Valoriser la forêt comme puits de stockage carbone

Contexte

Il est indispensable que le territoire s'adapte au changement climatique, en complément de l'atténuation des émissions de GES. Cela passe en premier lieu par la préservation des puits de carbone du territoire, au premier rang desquels la forêt, très présente. Il s'agit de la valoriser comme un atout pour le stockage du carbone et le cas échéant de replanter là où cela est possible.

Impacts thématiques		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air ■ Nature et biodiversité □ Consommation d'énergie ■ Santé ■ Adaptation au changement climatique 	<p>Séquestration carbone : - 148 teq CO2</p>	CCPC, ONG, Communes forestières	Communes, Chambre d'agriculture 51, PNR Montagne de Reims	<ul style="list-style-type: none"> • +100 ha de forêt

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Sensibiliser élus, services et acteurs du territoire aux enjeux liés à la forêt et aux espaces boisés (puits de carbone, préservation d'une forêt en bonne santé...), en s'appuyant notamment sur le Fonds Vert	Priorité 2	10k€ pour communiquer autour de la forêt/puits de carbone	Moyen terme	Fonds Vert
Elaborer une feuille de route pour la reforestation du territoire	Priorité 2	€€€	Moyen terme	Fonds Vert
Chercher des aides de l'Etat pour la plantation d'arbres #agriculture	Priorité 2	€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
<p>Nombre d'animations annuelles auprès des élus et acteurs du territoire et nombre de participants sur les enjeux liés aux forêts</p> <p>Réalisation de la feuille de route pour la reforestation du territoire</p>	Taux d'occupation des sols lié à la forêt

Action N° 4.2 Préserver la ressource en eau

Contexte

L'adaptation au changement climatique passe aussi par la préservation de la ressource en eau. En effet, le territoire va être de plus en plus soumis au risque de sécheresse et d'inondation, avec l'augmentation des températures et des phénomènes météo extrêmes. L'eau est une ressource clé pour le territoire qu'il convient de gérer de manière durable, et en préservant également la biodiversité locale.

Impacts thématiques	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	CCPC, syndicats GEMAPI		

Sous actions

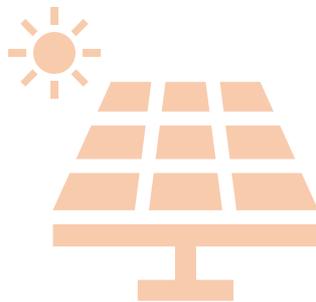
Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Sensibiliser les élus et les agents aux intérêts d'une politique de gestion intégrée des eaux pluviales (réduction des coûts, bienfaits environnementaux, prévention du risque inondation ...)	Priorité 1	Intégré au budget communication de la CCPC	Court terme	
Assurer un suivi qualité des masses d'eau superficielles	Priorité 1	€€	Court terme	
Travailler avec l'organisme de gestion de l'eau potable pour l'amélioration du rendement du réseau	Priorité 1	€€	Court terme	
Développer des systèmes de récupération des eaux pluviales sur l'espace public (noues plantées, revêtements de sol perméables, tranchées drainantes ...)	Priorité 1	Budget service voirie	Court terme	
Sensibiliser les habitants du territoire à la préservation de la ressource en eau, et des zones humides et tourbières (Marais de St Gond notamment) pour renforcer les capacités de séquestration carbone du territoire	Priorité 1	€	Court terme	

Action N° 4.2 Préserver la ressource en eau				
Sensibiliser tous les publics à la protection de la ressource en eau (Fresque de l'eau, ...)	Priorité 1	€€	Court terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Rendement du réseau d'eau potable Nombre d'animations annuelles auprès du grand public sur la préservation de la ressource en eau et nombre de participants		Emissions de GES séquestrées		

Action N° 4.3 Communiquer sur les impacts du changement climatique				
Contexte				
La lutte contre le changement climatique, que ce soit via l'atténuation ou l'adaptation, passe par une bonne connaissance des élus des enjeux climatiques. Il est donc essentiel de les former à ces enjeux, par exemple via des Fresques du Climat, outil reconnu.				
Impacts thématiques	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET	
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	CCPC	Communes		
Sous actions				
Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Organiser des formations fresque du climat pour les élus et agents de la collectivité #collectivitéexemplaire	Priorité 1	600€ pour former un agent à l'animation de la fresque ou 500-1000€/pers pour faire intervenir un membre de l'association	Court terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Nombre d'élus et d'agents ayant participé à une Fresque du Climat				

AXE V

Développer les énergies renouvelables et de récupération



Action N° 5.1 Participer à la structuration et au renforcement de la filière bois (construction et énergie)

Contexte

La transition écologique doit aussi être énergétique, ce qui signifie développer massivement les énergies renouvelables et de récupération locales. Le territoire de la CCPC a l'avantage d'avoir déjà une filière bois bien développée, mais elle peut être mieux structurée et renforcée, en travaillant notamment avec les propriétaires privés.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : - 93 teq CO2 Production d'EnR&R : 20 GWh	CCPC	CIBE, Fibois Grand Est, PnR de la Montagne de Reims, CNPF	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre une production de 214 GWh/an issus de la biomasse (contre 181 GWh en 2019)

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Mener une campagne d'identification des acteurs de la filière bois (annuaire existant sur le site de Fibois Grand Est)	Priorité 2	€	Réalisé	
Identifier les propriétaires forestiers du territoire, en lien avec le CNPF et les coopératives forestières	Priorité 2	€	Court terme	
Réaliser un bilan quantitatif du potentiel de bois énergie du territoire (forêts, lisières, bords de route, etc.)	Priorité 2	20k€ pour la réalisation de l'étude	Court terme	
Organiser des formations et ateliers avec le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE)	Priorité 2	Financé par le CIBE	Court terme	
Mettre en place une benne à bois en déchetterie pour valoriser le bois jeté	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Communiquer sur les foyers ouverts : conversion à un foyer fermé, lien avec la qualité de l'air... #résidentiel	Priorité 2	€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Réalisation du bilan du potentiel bois du territoire Nombre d'ateliers annuels organisés avec le CIBE et nombre de participants	Production d'énergie issue de la biomasse Emissions de GES liées au bâti (résidentiel + tertiaire) Emissions de particules fines

Action N° 5.2 Développer le photovoltaïque et les autres sources d'énergie renouvelable

Contexte

La transition écologique doit aussi être énergétique, ce qui signifie développer massivement les énergies renouvelables et de récupération locales. Au-delà de la biomasse, le territoire de la CCPC peut s'appuyer sur un potentiel de production très riches, qu'il s'agisse du solaire, de la méthanisation ou encore de la géothermie. L'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie permettraient au territoire de devenir un « Territoire à énergie positive » ou TEPOS, ce qui veut dire que l'intégralité des consommations d'énergie du territoire et même au-delà seraient couvertes par des énergies renouvelables locales.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : - 370 teq CO2 Production d'EnR&R : 86 GWh	CCPC, Communes	Enedis, Réseau des Générateurs en Grand Est, CA51, GRDF, ADEME, Région Grand Est	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre une production de 64 GWh/an issus du solaire photovoltaïque et thermique (contre environ 2 GWh en 2019) • Atteindre une production de 24 GWh/an issus de la géothermie (contre environ 21 GWh en 2019) • Atteindre une production de 48 GWh/an issus de la méthanisation (contre environ 18 GWh 2019) • Réduire de 60% le nombre de logements et de bâtiments tertiaires chauffés au fioul ou au gaz

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER), en lien avec les communes	Priorité 1	€	Engagé	
Identifier les friches industrielles à reconvertir en champs de panneaux photovoltaïques, en s'appuyant sur la cartographie EnR de l'Etat (loi APER)	Priorité 1	€	Court terme	
Identifier les très grandes toitures (bâtiments agricoles, grandes surfaces, ...), les parkings et prendre contact avec les propriétaires pour y installer des panneaux photovoltaïques	Priorité 1	€	Court terme	

Action N° 5.2 Développer le photovoltaïque et les autres sources d'énergie renouvelable				
Mener une étude de faisabilité d'adaptation du réseau électrique pour permettre le développement du solaire	Priorité 1	25k€ environ pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'adaptation des réseaux énergétiques	Court terme	
Développer le solaire thermique, en priorité sur les grands consommateurs d'eau chaude sanitaire (piscines, EHPAD)	Priorité 1	Etude faisabilité solaire thermique : 20-30k€ environ par bâtiment public	Moyen terme	ADEME (Climaxion)
Développer la géothermie sur le territoire, en lien avec la ressource présente sur le territoire	Priorité 2	Etude faisabilité solaire thermique : 20-30k€ environ par bâtiment public	Moyen terme	ADEME (Climaxion)
Développer la méthanisation de manière raisonnée, en priorité en autoconsommation ou en micro-réseau	Priorité 2	Etude faisabilité solaire thermique : 20-30k€ environ par bâtiment public	Moyen terme	
Etudier la faisabilité d'intégrer des énergies renouvelables et de récupération sur les bâtiments publics de la CCPC, et planifier ces projets le cas échéant #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Etude faisabilité ENR : 20-30k€ environ Investissement à chiffrer pour le projet final	Court terme	ADEME (Climaxion)
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Réalisation de l'étude de faisabilité d'adaptation des réseaux énergétiques au développement des ENR		Production d'énergie issue du solaire photovoltaïque Production d'énergie issue du solaire thermique Production d'énergie issue de la méthanisation Production d'énergie issue de la géothermie Production d'ENR sur les bâtiments de la CCPC Emissions de GES liées au bâti (résidentiel + tertiaire)		

Action N° 5.3 Communiquer sur les énergies renouvelables pour les particuliers et les entreprises

Contexte

Afin de mener une transition énergétique efficace, une bonne communication est essentielle auprès des particuliers et des entreprises, pour faire connaître les projets. La transition écologique doit aussi être énergétique, ce qui signifie développer massivement les énergies renouvelables et de récupération locales. Au-delà de la biomasse, le territoire de la CCPC peut s'appuyer sur un potentiel de production très riches, qu'il s'agisse du solaire, de la méthanisation ou encore de la géothermie. L'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie permettrait au territoire de devenir un « Territoire à énergie positive » ou TEPOS, ce qui veut dire que l'intégralité des consommations d'énergie du territoire et même au-delà seraient couvertes par des énergies renouvelables locales.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	Emissions de GES : - 278 teq CO2 Production d'EnR&R : 6 GWh	CCPC		<ul style="list-style-type: none"> Atteindre une production totale d'énergie renouvelable de 351 GWh/an, contre environ 222 GWh en 2019

Sous actions

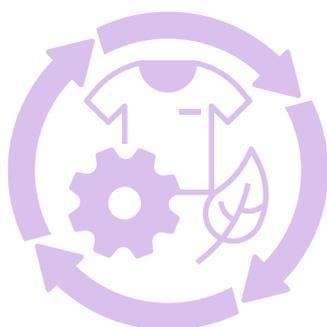
Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Promouvoir les projets d'EnR&R et veiller à mettre en lien le plus tôt possible les producteurs avec les potentiels consommateurs, en veillant à cibler les gros consommateurs et/ou les bâtiments au fioul ou au gaz #résidentiel	Priorité 1	€	Moyen terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
	Mix énergétique du territoire

AXE VI

Moins consommer et produire durablement



Action N° 6.1 Intégrer une politique de consommation responsable

Contexte

Pour favoriser une économie bas carbone, et consommer plus durablement, l'exemplarité de la CCPC est une première étape essentielle, à travers la prévention des déchets, ou encore des marchés publics plus responsables.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 101 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : -1 GWh</p>	CCPC		

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Sensibiliser les agents et les élus au tri, faciliter le compostage par la mise à disposition de composteurs sur les lieux de travail #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Budget communication interne CCPC	Court terme	
Animer une démarche d'achats responsables #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Budget marchés publics CCPC	Court terme	
Etablir des clauses environnementales ambitieuses dans les marchés publics #collectivitéexemplaire	Priorité 1	Budget marchés publics CCPC	Court terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Production de déchets par les agents de la CCPC Taux de marchés publics intégrant une clause ou un critère environnemental	

Action N° 6.2 Accompagner les entreprises et acteurs économiques dans leur transition énergétique

Contexte

Les entreprises et plus largement les acteurs économiques du territoire ont aussi leur rôle à jouer dans la transition écologique du territoire, en vue d'adopter un modèle de consommation plus responsable et durable. Cela peut passer par la sensibilisation des industriels mais aussi par la structuration d'un réseau des acteurs de l'économie circulaire.

Impacts thématiques et chiffrés		Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES ■ Qualité de l'air □ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie □ Santé ■ Adaptation au changement climatique 	<p>Emissions de GES : - 1 248 teq CO2</p> <hr/> <p>Consommation d'énergie : -6 GWh</p>	<p>Marne Développement, CCI, Région Grand Est</p>	<p>CNAMS, entreprises, Maison de l'Habitat, CCPC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser 100% des travailleurs aux économies d'énergie • Réduire de 60% le nombre de bâtiments tertiaires chauffés au fioul ou au gaz • Réduire de 10% les consommations d'énergie grâce à l'amélioration de la performance des process industriels • Réduire de 50% les émissions de GES grâce à la sobriété et l'efficacité des process industriels

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Développer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire (accompagner le développement d'acteurs de l'ESS notamment commerces, ressourcerie ...)	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Faciliter la création d'un club d'entreprises engagées sur le territoire	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Animer des formations sur la rénovation énergétique et la sobriété énergétique au sein du club d'entreprises en partenariat avec la CCI	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Organiser des ateliers de retour d'expériences avec le club d'industriels afin de présenter les projets vertueux du territoire (décarbonation, captage carbone, ENR...)	Priorité 2	€€	Moyen terme	

Action N° 6.2 Accompagner les entreprises et acteurs économiques dans leur transition énergétique				
Encourager les projets d'Ecologie Industrielle Territoriale, de captage carbone...	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Réaliser des pré-diagnostic environnementaux au sein des entreprises	Priorité 2	€€	Moyen terme	
Rechercher des partenaires qui pourraient former les entreprises et industrie sur les enjeux de transition énergétiques	Priorité 2	€	Moyen terme	
Réaliser des supports de communication sur les bonnes pratiques de la sobriété énergétique, à afficher dans les entreprises du territoire	Priorité 1	€	Court terme	
Organiser des balades thermiques	Priorité 1	€	Court terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Création du club d'entreprises Nombre d'ateliers REX organisés avec le club d'industriels par an Nombre de balades thermiques organisées à destination des entreprises chaque année Réalisation de supports de communication à destination des entreprises sur la sobriété énergétique		Consommation d'énergie de l'industrie Emissions de GES de l'industrie		

Action N° 6.3 Réduire la production de déchets sur le territoire

Contexte

Une consommation plus responsable et durable passe enfin par une réduction de la production de déchets sur le territoire. Plusieurs actions sont à mettre en œuvre : sensibilisation des habitants, défi familles zéro déchet, distribution de composteurs...

Impacts thématiques et chiffrés	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique 	CCPC		

Sous actions

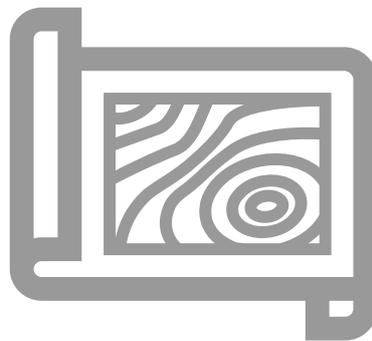
Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Poursuivre et intensifier les actions de sensibilisation liées à la réduction et au tri des déchets en synergie avec les actions existantes (Flyer, guide du tri, Semaine du Développement Durable)	Priorité 1	10k€/an de communication sur prévention des déchets	Court terme	
Lancer un défi « Familles Zéro-Déchet»	Priorité 2	Intégré au budget communication CCPC	Moyen terme	
Accompagner les structures de restauration collective vers une valorisation des biodéchets en mettant en réseau les structures	Priorité 1	€	Court terme	
Réduire le volume de déchets organiques des foyers : fournir des composteurs aux habitants, communication, compostage partagé	Priorité 1	85k/an pour la distribution de composteurs	Court terme	Fonds Vert (biodéchets)
Informers les habitants sur les bonnes pratiques de compostage	Priorité 1	Intégré au budget communication CCPC	Court terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre de participants au défi "familles zéro déchet"	Production annuelle de déchets ménagers
Nombre de composteurs distribués par an	

AXE VII

Inscrire le changement climatique dans les documents d'urbanisme



Action N° 7.1 Intégrer la démarche climat-air-énergie dans les documents stratégiques de la collectivité et des communes

Contexte

Les documents d'urbanisme sont un levier de premier plan pour agir contre le changement climatique, et en particulier sur le volet adaptation, via la mise en place de règles visant à atteindre le ZAN, ou bien un zonage du risque inondation ou des îlots de fraîcheur à préserver.

Impacts thématiques et chiffrés	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<ul style="list-style-type: none"> ■ Emissions de GES □ Qualité de l'air ■ Nature et biodiversité ■ Consommation d'énergie ■ Santé ■ Adaptation au changement climatique 	CCPC, Communes		

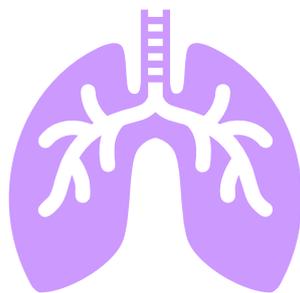
Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Identifier dans les documents d'urbanisme les îlots de fraîcheur à préserver (parcs, bois, espaces verts, cours d'eau, zones humides) et les espaces à végétaliser pour renforcer les trames écologiques (friches, dents creuses) et limiter les îlots de chaleur #adaptation	Priorité 3	Budget service urbanisme communes et CCPC	Long terme	
Inscrire dans les documents d'urbanisme des mesures exigeantes pour atteindre l'objectif ZAN (coefficients d'emprise au sol, de pleine terre, mesures compensatoires exigeantes, ...) en lien avec l'urbanisme favorable à la santé #adaptation	Priorité 3	Budget service urbanisme communes et CCPC	Long terme	
Identifier grâce aux documents d'urbanisme les zones à enjeux d'inondation et promouvoir la désimperméabilisation et la conservation des espaces non artificialisés et végétalisés dans ces zones #adaptation	Priorité 1	Budget service urbanisme communes et CCPC	Court terme	
Dans les zones à risques de ruissellement ou d'inondations, limiter voire interdire dans les documents d'urbanisme l'implantation de nouvelles constructions, notamment à vocation résidentielle pour limiter d'augmenter l'exposition des populations. Y proscrire strictement toute activité économique pouvant engendrer des pollutions #adaptation	Priorité 1	Budget service urbanisme communes et CCPC	Court terme	

Action N° 7.1 Intégrer la démarche climat-air-énergie dans les documents stratégiques de la collectivité et des communes				
Désimperméabiliser les cours d'écoles, zones de stationnement, cimetières, terrains de sports, etc #adaptation	Priorité 1	Budget service urbanisme communes et CCPC	Court terme	
Promouvoir le raccordement des EnR dans les zones artisanales #consommationdurable	Priorité 2	€	Moyen terme	
Suivi de l'action				
Indicateurs de réalisation		Indicateurs d'impact		
Taux de PLU du territoire ayant identifié leurs ilots de fraîcheur Réalisation du zonage du risque d'inondation Surfaces désimperméabilisées sur l'espace public		Répartition de l'occupation du sol		

AXE VIII

Agir pour une meilleure qualité de l'air



Action N° 8.1 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur

Contexte

L'amélioration de la qualité de l'air extérieur passe surtout par l'ensemble des actions liées aux transports et à l'agriculture.

Impacts thématiques et chiffrés	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	CCPC, ATMO Grand Est		<ul style="list-style-type: none"> Respecter les objectifs nationaux sur les émissions des 5 polluants atmosphériques réglementaires : les particules fines (PM2,5), les COVNM, les oxydes d'azote (NOx), le dioxyde de soufre (SO2) et l'ammoniac (NH3)

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Améliorer les connaissances de la qualité de l'air extérieur sur le territoire et son évolution : réunion annuelle, mise en place de capteurs de mesures...	Priorité 1	€	Court terme	
Limiter l'exposition des populations, notamment des publics sensibles, à la pollution atmosphérique, à travers la planification territoriale des documents d'urbanisme	Priorité 2	Budget service urbanisme communes et CCPC	Moyen terme	
Renforcer la connaissance et la surveillance des concentrations de pollens et moisissures	Priorité 1	€	Court terme	
Définir les principes de limitation des espèces allergènes sur les espaces libres (privés et publics)	Priorité 1	€	Court terme	
Prévenir et sensibiliser les habitants de la CC aux allergènes et aux bonnes pratiques (choix d'espèces, type d'entretien, interdiction brûlage...)	Priorité 1	2k€/an pour communication qualité de l'air	Court terme	
Vérifier la bonne application de l'interdiction du brûlage des déchets verts	Priorité 1	€	Court terme	

Suivi de l'action

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
	Emissions de polluants atmosphériques

Action N° 8.2 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur

Contexte

En complément de l'amélioration de la qualité de l'air extérieur, des bonnes pratiques et une meilleure connaissance de la qualité de l'air peuvent être mises en place, en particulier dans les ERP sensibles du territoire.

Impacts thématiques et chiffrés	Pilote(s) 	Partenaire(s) 	Objectif(s) stratégique(s) du PCAET
<input type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Nature et biodiversité <input type="checkbox"/> Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	CCPC, ATMO Grand Est		<ul style="list-style-type: none"> Respecter les objectifs nationaux sur les émissions des 5 polluants atmosphériques réglementaires : les particules fines (PM2,5), les COVNM, les oxydes d'azote (NOx), le dioxyde de soufre (SO2) et l'ammoniac (NH3)

Sous actions

Descriptif	Priorité 	Coûts 	Calendrier prévu 	Financements 
Sensibiliser et former les personnels et usagers aux bonnes pratiques et à l'impact de la qualité d'air intérieur sur la santé	Priorité 1	Intégré au budget communication qualité de l'air	Court terme	
Réduire les émissions de polluants atmosphériques liées aux chantiers en intégrant l'objectif de chantiers peu polluants dans un référentiel partagé d'aménagement et de construction responsable et durable	Priorité 1	10k€ pour la réalisation d'une charte chantiers propres	Court terme	
Campagne de mesures dans les écoles, pédagogie	Priorité 1	Intégré au budget communication qualité de l'air	Court terme	
Poursuivre l'amélioration de la qualité d'air intérieur dans les ERP	Priorité 1	€	Court terme	
Améliorer les connaissances sur la qualité d'air intérieur des ERP en réalisant un audit de la qualité de l'air des bâtiments recevant des publics sensibles et en mettant en place un suivi à long terme	Priorité 1	10k€ environ/audit qualité de l'air	Court terme	

Action N° 8.2 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur				
--	--	--	--	--

Adhérer à l'ATMO Grand Est pour bénéficier de formations sur les allergènes, d'une application sur la qualité de l'air...	Priorité 1	Environ 4k€/an	Court terme	
---	------------	----------------	-------------	--

Suivi de l'action	
--------------------------	--

Indicateurs de réalisation	Indicateurs d'impact
Nombre d'agents formés aux enjeux de la qualité de l'air Réalisation d'une charte chantier peu polluant Adhésion de la CCPC à l'ATMO Taux d'ERP du territoire ayant réalisé un audit sur la qualité de l'air intérieur	Emissions de polluants atmosphériques

RENDRE POSSIBLE
LA TRANSFORMATION
DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR
PRÉSERVER LA PLANÈTE